N°139 mars-avril 2023

SaintJean.com

Bulletin d'information de la Commune de Saint-Jean-sur-Vilaine

Mairie de Saint-Jean-sur-Vilaine

9 rue de Rennes
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.32.55
mairie@stjean-vilaine.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 27 mars 2023 à 20h30**

Bibliothèque

Place de la Grand'Cour
35220 Saint-Jean-Sur-Vilaine
02.99.00.71.83
bibliotheque@stjean-vilaine.fr

Mercredi : 14h00-17h30
Vendredi : 15h30-17h30
Dimanche : 10h00-11h30

Naissances

TAUPIN Nathanaël né le 6 janvier
GASTINEL Bénédicte née le 19 janvier
FONTAINE Evan né le 21 janvier
LAURENT Constance née le 10 février

La mairie sera fermée exceptionnellement les samedis 8 et 29 avril

Rédaction et de SAINT-JEAN-SUR-VILAINE

Pour recevoir le saintjean.com par mail, merci de faire la demande à cette adresse :

communication@stjean-vilaine.fr ou via le site (inscription lettre d'information)

Associations, si vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain numéro **(mai-juin)** déposez-le à la mairie ou envoyez-le par mail à communication@stjean-vilaine.fr au plus tard le **27 avril**.

Informations municipales et extra-municipales

Des paniers bios et locaux à Saint Jean!

Si vous ne connaissez pas encore "**Panier des Prés**", c'est le moment de découvrir l'association!

Nous sommes une quarantaine de producteurs bio regroupés pour vous proposer **une gamme très diversifiée de produits** : fruits et légumes, œufs, produits laitiers, viande et charcuterie, tisanes, miels, glaces artisanales, boissons, biscuits et bien d'autres choses…

Ce qui nous lie, c'est de promouvoir des produits de qualité, sains en diminuant les intermédiaires et la distance parcourue entre le producteur et le consommateur. Les produits respectent donc la saisonnalité, sont cultivés sans produits chimiques et dans le respect du bien-être animal.

Les paniers sont préparés chaque semaine à Saint Jean puis dispatchés dans 10 communes de l'Est Rennais. **Pour les Saint-Jeannais, le point de collecte est situé au Val Fleuri.**

N'hésitez plus à nous rejoindre, nous serons ravis de vous faire découvrir nos produits !

Comment ça marche ?

L'adhésion annuelle est de **5€,** puis vous commandez ce que vous voulez, quand vous voulez !

Composez vous-même votre panier sur www.panierdespres.com jusqu'au **mardi 23h00** et venez le récupérer le vendredi **entre 16h30 à 19h00 au Val Fleuri à Saint Jean sur Vilaine.**

Le règlement se fait sur place au retrait du panier (par chèque ou virement bancaire). **Si vous souhaitez nous contacter**, écrivez-nous à panierdespres@gmail.com ou par téléphone au **07.81.05.08.69**.

Gestion des déjections canines sur la Commune

Les bornes à sacs pour déjection canines proposées par le Conseil Municipal des Jeunes sont installées sur la commune. Vous pouvez les retrouver en bas de la **place de la Mairie**, au **terrain multisports** et au niveau de l'allée piétonne située à proximité de la rue Paul Gauguin et Léonard de Vinci. Une quatrième borne est en commande et sera prochainement installée en bas de la rue de **l'église près du chemin pédestre.**

Nous vous rappelons que tous les propriétaires ou possesseurs de chien sont tenus de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections canines** sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect, l'agent assermenté verbalisera désormais toute infraction constatée. L'amende est fixée à **35** euros. **Nous comptons sur votre civisme**.

Appel à projet

Suite à l'achat du terrain situé près de la Mairie afin de proposer de nouveaux services à la population, la mairie travaille sur la réalisation de cellules paramédicales et aimerait également pouvoir proposer une **MAM** (maison d'assistants maternels) ou une **micro-crèche**.

Les personnes intéressées par la gestion de cette structure peuvent prendre contact avec la mairie qui étudiera avec attention toutes les propositions. **Renseignements : 02.99.00.32.55**

mairie@stjean-vilaine.fr

CMJ : rencontre avec la sénatrice Françoise GATEL

Suite à l'engagement pris lors de la visite du Sénat en fin d'année, les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont eu l'honneur de recevoir la Sénatrice, Madame **Françoise GATEL, vendredi 10 février**, dans la salle du Conseil de la Mairie.

L'occasion d'échanger sur son parcours, sur la vie politique ainsi que sur des sujets d'actualité.

Un bel échange en présence du Maire, **Marc Fauvel** et des membres de la **Commission Enfance Jeunesse**.

De nombreuses questions ont été posées par les enfants. Les jeunes élus ont d'ailleurs été félicités par Madame GATEL pour leur engagement dans une vie citoyenne et pour l'intérêt qu'ils portent à la Commune et à leurs concitoyens.

Projet Exposition

Dans le cadre de son futur projet **d'exposition de photos « avant-après »** destiné à mettre en valeur la Commune et son évolution, le CMJ est à la recherche de photos anciennes de Saint Jean.

Si des habitants sont en possession de photos anciennes et veulent bien les mettre à disposition du CMJ, vous pouvez prendre contact avec l'adjoint, Monsieur **David LEBRETON**. Les photos seront numérisées afin de ne pas les abîmer.

Contact : 06.32.45.34.65 ou par mail

dlebreton.mairie@gmail.com

Classe 3, avis de recherche

Vous allez avoir un bébé en 2023, ou 10, 20, 30, 40 ans ou plus … en 2023, **nous sommes à votre recherche**!

Vous changez de dizaine cette année, vous faites partie de la **classe 3** et vous souhaitez aider pour l'organisation (lister les potentiels participants de votre âge, organisation,...) ou seulement participer au repas des classes 2023, contactez-nous!

Pour toutes questions, merci de contacter **David LEBRETON au 06.32.45.34.65** ou par mail

classe3.saintjeansurvilaine@gmail.com

SMICTOM

SERVICES EN LIGNE

Vente de composteurs : réservez le vôtre dès maintenant !

LE COMPOST, L'ALLIÉ DU JARDINIER

Le composteur est l'outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S'il permet l'élimination de presque **34% de la poubelle d'ordures** ménagères, il est également l'allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d'obtenir un **engrais gratuit** et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

UNE RÉDUCTION AVEC LE SMICTOM

Afin d'encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit.

Les prochaines distributions auront lieu :
Mardi 21 mars à Châtillon-en-Vendelais (sur la déchèterie) - Réservation avant le **9 février**
Samedi 1er avril 2023 à Janzé - Réservation avant le **17 février**
Samedi 10 juin 2023 à Châteaugiron - Réservation avant le **28 avril**
Mardi 20 juin 2023 à Bais (sur la déchèterie) - Réservation avant le **5 mai**

Plus d'informations et réservations sur :

www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en un clic »

A TELECHARGER

Calendrier de collecte des bacs et sacs jaunes

Vous pouvez télécharger le calendrier de collecte de votre commune sur le site du SMICTOM :

https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/le-calendrier-de-collecte/

Vous pouvez également le récupérer en version papier à l'accueil de la mairie.

PLANNING DISTRIBUTION SACS JAUNES

Tout au long de l'année, le **SMICTOM Sud-Est 35** distribue deux rouleaux de sacs jaunes aux habitants collectés en porte-à-porte.

Le planning de distribution des sacs jaunes dans votre commune est disponible sur le site du SMICTOM, rubrique **« actualités »** ou sur le site **www.smictom-sudest35.fr/calendrier-de-distribution-des-sacs-jaunes/**

Pour Saint Jean, la distribution aura lieu en octobre, semaine 40.

BIEN UTILISER SES SACS JAUNES

L'acquisition et la distribution des sacs jaunes ont un coût chaque année pour la collectivité. **Cela entre dans la composition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative**, payée par les usagers. Détourner leur usage, c'est augmenter leur besoin et **donc leur coût pour l'habitant**.

Alors, évitons de les utiliser pour transporter les tontes de pelouse à la déchèterie, protéger les arbustes du gel en hiver ou s'en servir pour les ordures ménagères non-recyclables… D'autres solutions existent pour cela.

EN BREF

Règles de collecte du bac gris et des sacs jaunes

Pour le bon déroulement de la collecte et pour ne pas nuire au cadre de vie de la commune, quelques règles sont à respecter :

-Sortir le bac et les sacs jaunes **uniquement la veille au soir de la collecte**.

-Poser les sacs au sol ou sur le couvercle sur bac **sans les accrocher aux portails**.

-Récupérer le bac directement après la collecte et **ne pas le laisser sur la voie publique toute la semaine**.

VITRE COMMUNAUTE

Forum Jobs d'été

Les services Info jeunes de Vitré Communauté organisent un forum dédié aux jobs d'été. Rendez-vous le **vendredi 17 mars** de **16h00 à 19h00,** au Centre Culturel de Vitré, situé rue de Strasbourg.

Evénement **gratuit**, entrée libre.

Des recruteurs seront présents, venez avec vos CV pour postuler directement!

Pour plus d'informations :

SIJ Châteaubourg 02.99.00.91.15

Ultra Tour du pays de Vitré

La **11e** édition de l'Ultra Tour du pays de Vitré (**UTPV**) aura lieu **le dimanche 4 juin** prochain. **Au programme** : kayak, VTT, course à pied, relais 70 km par équipes et **nouveauté 2023** : **UTPV Jeunes** le **samedi 3 juin** (en duo pour les collégiens).

Inscription avant le **15 mai 2023** en ligne sur le site ou à l'accueil de Vitré Communauté.

https://www.vitrecommunaute.org/actualites/ultra-tour-2023/

Bibliothèque Municipale

Nouveautés mars-avril 2023

A la bibliothèque, on vient aussi pour jouer!

Du 29 mars au 21 mai :

Venez découvrir la valise **« Jouer ensemble »** prêtée par la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine pour jouer sur place, seul ou en groupe aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. A l'intérieur, une trentaine de jeux à votre disposition. Il y en pour tous les âges et tous les goûts : **jeux collaboratifs, jeux d'adresse, de mémoire, de stratégie, de bluff**…

Mercredi 29 mars : Animation « **jeu géant de l'oie** » de **14h00 à 15h30** et de **16h00 à 17h30** en fonction du nombre d'inscrits. **Gratuit sur inscription.** Enfants à partir de **6 ans. Places limitées**. Inscription auprès de la bibliothèque. Création et animation : **Marine FALCOZ**

Mercredi 5 avril : **« Après-midi jeux »**. Venez vous amuser toute l'après-midi en intérieur comme en extérieur autour de jeux géants et de jeux de société. Animation proposée en partenariat avec la ludothèque de Châteaubourg et animée par **Barbara VERON**. **Entrée libre et gratuite de 14h00 à 17h30.**

Renseignements et inscriptions :

bibliotheque@stjean-vilaine.fr

02.99.00.71.83

La parole aux Associations

L'Outil en Main

Les bénévoles de **l'Outil en main** de Châteaubourg accueillent le mercredi, les enfants **de 9 à 14 ans**, pour les initier aux métiers manuels avec de vrais outils au sein de vrais ateliers.

Cette année, 3 enfants de St Jean sur Vilaine en bénéficient : **Maël**, **Eliot** et **Evan**.

Les jeunes passent dans tous les ateliers et découvrent ainsi 9 métiers manuels : **Art floral, Carrelage-Maçonnerie, Charpente-Couverture, Menuiserie, Mécanique auto-vélo, Electricité, Peinture, Couture et Sculpture sur bois.**

Chaque atelier se déroule sur **3 mercredis**, soit **6 heures**. A l'issue des 3 mercredis, ils repartent avec les objets fabriqués.

Les inscriptions se font au cours des journées portes ouvertes **fin mai-début juin**.
Renseignements : **oem.chateaubourg@orange.fr**

UNC

UNC Saint Jean sur Vilaine

L'assemblée générale s'est tenue le **19 janvier 2023**.

Le rapport moral présenté par **Emile Lejas** a évoqué les cérémonies du **8 mai** et **11 novembre** qui retraçaient l'anniversaire des **100 ans du vitrail** de l'église avec une participation des militaires, des adhérents de l'UNC, des enfants de l'école Ste Élisabeth, du Conseil Municipal des Jeunes et des habitants de la commune.

Le bilan financier, présenté par Emile **LEJAS** reste positif mais fragile. La section de St Jean touche une subvention de la Commune et le verre de l'amitié est financé par la mairie.

La section de St Jean compte aujourd'hui **22** adhérents.
Nous souhaitons la bienvenue aux **4 nouveaux adhérents** : Noël **Corvaisier**, Daniel **Guilleux**, Gérard **Gouaillier** et Guillaume **Desglos**.

Des projets festifs ont été proposés. Le bureau va réfléchir à la faisabilité des différentes animations.

L'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié et le partage de la galette des rois.

APEL

Soirée Choucroute/Tartiflette

La soirée d'hiver Choucroute/Tartiflette aura lieu le **samedi 4 mars**, en version à emporter (sur commande), à la Salle des fêtes, de **16h à 19h**. Venez profiter sur place d'un moment de convivialité, notre bar sera ouvert de **16h00 à 19h00.**

Petit geste éco-responsable : N'oubliez pas d'amener une boîte de transport pour y déposer vos desserts (et un sac pour votre commande).

Tous les bénéfices servent à contribuer aux sorties et animations pour les enfants de l'école Ste Elisabeth. **Un grand merci à tous !**

Suivez-nous sur Facebook @apelsainteelisabeth ou http://www.ecolesainteelisabeth.fr/

AEJI

Cette année l'accueil de loisirs propose des activités sur le thème du **cinéma** aux enfants de **3 à 11 ans**. Les inscriptions sont toujours possibles pour les mercredis et les vacances scolaires. L'équipe se compose de 4 animateurs les mercredis et les petites vacances scolaires, l'équipe passe à 10 animateurs en juillet pour accueillir tous les enfants!

L'AEJI recrute un directeur-trice adjoint-e (offre disponible sur le site de St Jean), nous avons aussi besoin d'animateurs diplômés en juillet et en août. En plus, chaque été, l'AEJI recrute deux aide-animateurs: Si tu as 16 ans et que tu souhaites découvrir le monde de l'animation pour passer ton BAFA par la suite, n'hésite pas à contacter Marie, la directrice.

Chaque année, l'AEJI prend en charge financièrement le BAFA d'animateurs travaillant à l'accueil de loisirs.

Cette année, les co-présidents reconduisent **l'opération burgers.** Le prestataire change et la formule aussi! Pour les adultes, une galette de pomme de terre (roesti) viendra compléter le burger. Les enfants auront le choix entre burger ou nuggets / potatoes. Pour le dessert la recette reste inchangée et toujours faite avec plaisir par les enfants de l'accueil de loisirs le jour même!

A vos agendas!

Opération burgers le **mercredi 12 avril 2023** fin des commandes le **29 mars 2023**

Assemblée générale avec l'inscription pour l'été le **mercredi 7 juin 2023**

Ouverture de cet été pour l'accueil de loisirs :

Marpiré : **lundi 10 juillet au vendredi 4 août** 2023

St Jean : du **lundi 21 août au vendredi 1 septembre** 2023

Club du sourire

Rendez-vous les **2ème et 4ème jeudis** du mois dans l'ancienne cantine située à côté de la bibliothèque pour profiter des activités habituelles : **belote, jeux de société**…

Tous les adhérents ainsi que les nouveaux retraités de la Commune souhaitant se divertir le jeudi après-midi sont les bienvenus. **Ambiance conviviale se terminant par un café**.

Pour les gourmands, ne ratez pas la **dégustation de crêpes** à 16h00, **le jeudi 9 mars** !
Renseignements : Marie-Jo GAILLARD 02.99.00.73.75

Extrait des séances du Conseil Municipal du 16 janvier 2023

Devis de l'entreprise SENSING VISION pour l'installation d'une borne Wifi à la salle annexe

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le devis de l'entreprise **SENSING VISION** reçu par l'intermédiaire de Vitré Communauté dont nous sommes adhérents pour un montant de **610€ H.T. (732€ T.T.C)** concernant l'installation d'une borne WIFI à la salle annexe des sports.

Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité pour 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour créer 3 emplois non permanents à temps complet pour faire face en cas de besoin à un accroissement temporaire d'activité. **(Cf. délibération n° 2023-01-02)**

Répartition 2023 du produit des amendes de police 2022 relatives à la circulation routière

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police et de présenter au Conseil Départemental les projets de travaux d'aménagement rue de l'Eglise, place de l'Eglise et rue du Poirier.
(Cf. délibération n° 2023-01-05)

Devis pour travaux supplémentaires de maçonnerie pour le mur du clocher de l'Eglise

Des travaux complémentaires sont nécessaires à l'intérieur du clocher de l'Eglise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise **«Pierre et Ciseau »** déjà intervenue en fin d'année sur le clocher de l'Eglise pour un montant de **9702.43€ H.T. (11642.92 € T.T.C)**

Construction de cellules : résultat appel d'offres pour choix de l'Architecte

Après avoir pris connaissance des résultats de l'analyse, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le groupement, **JVArchi et associés** (Granville), **AECo** (Saint Lo), **CPS** (Valognes), **Charton**(Agon Coutainville) et **Acoustibel** (Chavagne) pour un montant d'honoraires après négociation **de 97700,00 € H.T**.

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour des projets d'investissement

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de faire la demande de subvention au titre de la **DETR** auprès du Département pour les travaux de la rue de l'Eglise et autorise le Maire à constituer le dossier. **(Cf. délibération 2023-01-08)**

Devis d'honoraires pour relevé topographique dans le cadre de la construction des cellules

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du **cabinet LEGENDRE** pour un montant de **802.50 € H.T**. (**963.00 € T.T.C)**.

Devis d'honoraires pour relevé de surfaces pour échange de terrain

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis du cabinet LEGENDRE d'un montant de **3086.00€ H.T** (**3703.20€ T.T.C)** pour effectuer un relevé topographique dans le cadre de la création d'un futur chemin piétonnier.
(Cf. délibération n° 2023-01-10)

Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 et précise que cette délibération s'applique jusqu'au vote du budget 2023.
(**Cf. délibération 2023-01-11)**

Autorisation pour lancer un appel d'offres pour les fouilles supplémentaires à La Touche dans le cadre du futur lotissement

Dans le cadre du projet du futur lotissement de La Touche, la Commune doit, suite au rapport de la DRAC, faire appel à une entreprise pour réaliser des fouilles complémentaires dont 50 % resteront à sa charge avant de pouvoir entamer les travaux du futur lotissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres.

(Cf. délibération n° 2023-01-12)

Devis pour travaux de voirie

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le devis de l'entreprise **LEVACHER** de BAIS pour un montant de **1288,00€ H.T (1545.60€ H.T)** pour la réalisation de l'accès public du numéro 1 rue de la ville en Bois et 7 rue Saint Laurent.

Retrouvez l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal sur le site de la Mairie.

https://www.stjean-vilaine.fr/conseil-municipal